

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie du Grand Est
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Est

Décision n° 41059 du 6 octobre 2017 portant promotion d'un sous-officier de gendarmerie du cadre général des groupements de gendarmerie départementale de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse, de la Moselle et des Vosges

NOR : INTJ1725642S

Le commandant de la région de gendarmerie du Grand Est et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 48485 du 1^{er} décembre 2016 (NOR : INTJ1630343S),

Décide:

Article 1^{er}

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} novembre 2017 :

Rollin Jean-Jacques	NIGEND : 118 693	NLS : 5 220 097
Niesel Gérard	NIGEND : 122 547	NLS : 5 270 052

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 6 octobre 2017.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie du Grand Est
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est,*
B. JOCKERS